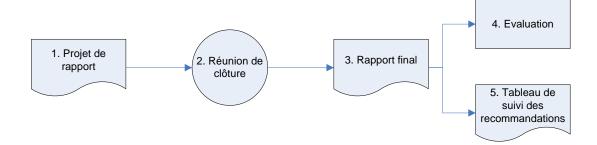
La phase de conclusion comprend 5 activités qui répondent chacune à un but spécifique :



- 1. Projet de rapport → objectif : réaliser une procédure contradictoire au sujet des constats et recommandations
- 2. Réunion de clôture → objectif : présenter et valider les constats et expliquer les recommandations
- 3. Rapport final → objectif : diffuser les résultats et engager la responsabilité des auditeurs.
- 4. Evaluation → objectif : améliorer le processus d'audit interne
- 5. Tableau de suivi des recommandations → objectif : obtenir de l'audité un engagement clair et certain quant à la mise en œuvre des recommandations